

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18029450

MONITEUR BELGE
02-02-2018
BELGISCH STAATSBLAD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE
25 JAN. 2018
DU CRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0471 701 397**

Dénomination

(en entier) : **IBA Investments**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chemin du Cyclotron 3 à B-1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve**

Objet de l'acte : Démission/nomination administrateur

Il résulte des décisions écrites unanimes des associés de la Société, prises conformément à l'article 382, al.3, du Code des sociétés, le 9 janvier 2018, que les associés ont, à cette date, pris les décisions suivantes:

- prise d'acte de la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Xavier Defourt en qualité d'administrateur de la Société. Les associés remercient Monsieur Defourt pour les services qu'il a rendus à la Société;
- nomination, avec effet immédiat, de Madame Soumya Chandramouli en qualité d'administratrice de la Société, pour une durée indéterminée. Le mandat de la nouvelle administratrice ne sera pas rémunéré.

Le conseil d'administration de la Société se compose dès lors comme suit :

- Madame Soumya Chandramouli, administratrice;
- Monsieur Yves Jongen, administrateur; et
- Monsieur Pierre Mottet, administrateur.

Pour rappel, en vertu de l'article 19, al.3-a), des statuts de la Société, celle-ci est valablement représentée dans tous actes par un administrateur agissant individuellement.

Pour extrait conforme,
Sophie Allart
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).